

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

JAN. - MARS. 2022

N°94



Dominique Pallier, son conseil municipal et le personnel communal vous présentent leurs
Meilleurs vœux pour 2022



P.4

CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.8

AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.12

DOSSIER

P.14

CCBE

P.15

GENS D'ICI

P.16

VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS



APPRIEU CALIBRAGE

solution ADAS sur site
émission de rapport et certificat de calibrage
unité mobile de calibrage

FRANCOIS Hervé
0669515080
38140 Apprieu

apprieu.calib@gmail.com

DATES DES ÉLECTIONS

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Elections législatives des 12 et 19 juin 2022

S'inscrire sur les listes électorales :

Venez déposer votre demande avant le vendredi 4 mars 2022 (pour les élections présidentielles) et le vendredi 6 mai 2022 (pour les élections législatives), en mairie ou par le site Service Public.

Vous pouvez consulter votre situation électorale via le lien ci-après :
<http://www.apprieu.fr/EPL>

Toutes les informations relatives aux scrutins 2022 sont consultables sur le site [www.apprieu.fr/Vie pratique/ELECTIONS/PAGE SPECIALE POUR LES SCRUTINS 2022](http://www.apprieu.fr/Vie_pratique/ELECTIONS/PAGE_SPECIALE_POUR_LES_SCRUTINS_2022)



CONSULTANCES JURIDIQUES 2022

Maître MICHEL Julia de 9h à 12h

Samedi 8 janvier 2022 à la mairie de GRAND LEMPS

Samedi 12 février 2022 à la mairie de RENAGE

Samedi 5 mars 2022 à la mairie de GRAND LEMPS

Samedi 9 avril 2022 à la mairie de RENAGE

Samedi 7 mai 2022 à la mairie de GRAND LEMPS

Samedi 4 juin 2022 à la mairie de RENAGE

Samedi 2 juillet 2022 à la mairie de GRAND LEMPS



SYSTÈME D'ALERTE SMS

À ce jour, vous êtes 264 personnes à vous être inscrits au système d'alerte par SMS proposé par la commune depuis février 2021.

Pour ceux qui ne le sont pas encore, il est toujours possible de vous inscrire via le site internet de la commune (<https://www.apprieu.fr/sms>) ou via un formulaire papier disponible en mairie. Ce service totalement gratuit pour vous, permet d'être informé sur les événements suivants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
 - Informations relatives aux services périscolaires
 - Alertes canicules
 - Perturbation sur les réseaux d'eau, électricité
 - Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM
- Alors n'hésitez pas !



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES : Informations concernant les inscriptions d'office pour les jeunes majeurs non recensés.

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021. La transmission des informations suivantes au Ministère des Armées (début avril 2022) interviendra après la date limite d'inscription du 4 mars et ne pourra pas être prise en compte pour ce scrutin. Entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022, la commune d'Apprieu invite les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 à se faire recenser et à s'inscrire volontairement sur les listes électorales pour l'élection présidentielle.

Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux aux habitants, prévue le 7 janvier, n'aura pas lieu. Le conseil municipal le regrette mais préfère miser sur la sécurité de tous en évitant ce moment qui nous rassemble en grand nombre chaque année.



BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

CSN VARCÈS
04 56 85 74 00

JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE
.GOUV.FR

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? A la Mairie du domicile.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Pour plus de renseignements veuillez contacter la Mairie d'Apprieu au 04 76 65 10 13 ou accueil@apprieu.fr



2022 : une année de projets... Malgré tout !

Première gazette de l'année 2022 ! Cette année sera riche en projets avec évidemment la poursuite du chantier du gymnase boulodrome dont vous retrouverez dans cette édition de la Gazette, la pose de la première pierre en présence de tous les partenaires ; le lancement des réflexions avec les enseignants, les parents d'élèves et l'Education Nationale pour la réhabilitation de l'école Saint-Exupéry et la reconstruction de l'école Le Petit Prince ; la décision d'engager la Commune dès le premier trimestre 2022 dans le projet de Maison Médicale pour éviter le risque du désert médical sur notre

territoire - réflexion engagée depuis plus d'un an - ; le lancement d'une réflexion globale concernant les aménagements de sécurité sur nos voiries et l'arbitrage entre les réalisations : carrefour de la Contamine, Croix Vanel, axe Plambois - Centre-Village ; cheminement piéton sur la route de Lyon ... Rues du Bois et du Jacquin ... Bonpertuis... Nous souhaitons également sur Plambois voir réaliser la déconstruction de l'ancienne usine Couturier pour enfin poser les points d'apport volontaire ; voir le démarrage du petit Lotissement de la Soie sur le Rivier d'Apprieu (7 maisons sur l'ancienne friche de l'Usine de Tissage) qui permettra des aménagements d'espaces publics sur les voiries. 2022 sera également le moment de poser la question de l'éclairage du village et d'envisager avec vous une extinction sur certaines plages horaires à définir...

Dans notre relation à la Communauté de Communes nous serons particulièrement attentifs au projet d'extension de la Zone Commerciale qui malgré un avis favorable en Commission Départementale d'Aménagement Commercial devra être examiné à nouveau en Commission Nationale d'Aménagement Commercial... Il est tout à fait possible que Bièvre-Est soit obligée au regard de l'évolution du contexte législatif de reprendre ce dossier initié il y a presque 10 ans, notamment en raison d'une trop grande consommation d'espace agricole et de l'artificialisa-

tion des sols en référence à la nouvelle loi Climat et Résilience.

Nous poursuivons notre collaboration pour améliorer la protection de nos ressources en eau (Planche Cattin) et améliorer le rendement de notre réseau et bien évidemment nous poursuivons nos demandes concernant l'amélioration de la collecte des points d'apport volontaire et la maîtrise de nos coûts de traitement de nos déchets qui malheureusement devraient continuer à augmenter malgré nos efforts en matière de tri. Sans tri, les coûts seraient encore plus importants.

C'est avec dynamisme, volonté et ambition que nous souhaitons entrer dans cette nouvelle année. La crise sanitaire est toujours présente et nous freine, notamment dans l'échange et la concertation. Les associations ont repris leurs activités en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. Nos Assemblées Générales sont revenues mais les opérations des associations n'ont pas encore retrouvé leur niveau de fréquentation. Nous ferons tout pour conserver le lien avec vous et la dernière rencontre avec les nouveaux arrivants mi-novembre nous encourage dans ce sens.

L'ensemble du Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une excellente fin d'année, de très bonnes fêtes et santé et bonheur pour 2022.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h
Mardi, jeudi et vendredi :
9h à 12h et 15h à 17h

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi :
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture
(pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



DU NOUVEAU AU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Durant cette fin d'année, des agents du service périscolaire sont partis pour vivre d'autres aventures. La crise sanitaire est toujours bien présente et les protocoles liés à celle-ci sont toujours aussi contraignants. Pour répondre au mieux aux contraintes du protocole sanitaire (désinfection des locaux et non brassage des enfants), la commune a recruté Laetitia Gallas-Thonat et Karine Yoccoz. Elles sont affectées à la surveillance des enfants, ainsi qu'à l'entretien des bâtiments communaux. Bienvenue à elles !



Karine Yoccoz



Laetitia Gallas-Thonat

RÉFLEXION SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail réunissant élus et agents de la commune a analysé les nouvelles pratiques des usagers.

Il ressort que le nombre d'appels téléphoniques et de visites physiques à la mairie le samedi matin est très faible, beaucoup plus important le jeudi et dans une moindre mesure le mardi.

Le groupe de travail a fait des propositions qui seront examinées en bureau municipal et donneront lieu à décision du Maire : ouvrir tous les matins à 8h30 au lieu de 9h, sauf le mercredi, jusqu'à 18h le jeudi, et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h, soit 24 heures d'ouverture au public 3 semaines sur 4, comme actuellement, et 27 heures la 1^{re} semaine du mois.

Nous vous informerons de la suite donnée à cette étude.

MISE EN PLACE DU TRI SÉLECTIF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Depuis le 15 octobre, le tri sélectif est complètement déployé dans les locaux de l'école Saint-Exupéry : école, périscolaire, accueil de loisirs. C'est le résultat d'un échange entre les différents acteurs (enseignants, service d'entretien, service technique et élus) pour trouver l'organisation la mieux adaptée.

Des caisses bleues et jaunes dans les différents espaces (classes, cantine, garderie...) ainsi que des poubelles jaunes dans la cour permettent de collecter les papiers et déchets d'emballage. Les enfants, les enseignants et le personnel périscolaire sont chargés de mettre chaque déchet au bon endroit. Les services d'entretien et les services techniques assurent la collecte et l'acheminement jusqu'aux points d'apport volontaire.

Les enfants interrogés sur ce projet sont conscients qu'il est important pour « faire vivre plus longtemps notre planète ». Les agents de la commune envisagent de parfaire l'organisation en indiquant sur les poubelles les déchets à jeter et en augmentant la fréquence des collectes.

Le directeur de l'accueil de loisirs souhaite profiter de cette mise en place pour sen-



sibiliser les enfants aux gestes citoyens en mettant en place d'autres actions (ateliers autour des déchets de tri, visites...).

Pour la commune, **les prochaines étapes** sont les suivantes :

- Mise en place du tri sélectif à **l'école maternelle publique Le Petit Prince**.
- Échange avec **les associations** afin de leur proposer le matériel nécessaire au tri des déchets lors de leurs manifestations.

Pour rappel : **Tout déchet trié part dans les filières de recyclage et n'est pas enfoui. Ce sont les déchets enfouis qui coûtent le plus cher** (63€ par habitant pour les déchets non triés contre 7€ par habitant pour les déchets de tri).

PETITS TRAVAUX DANS LA CANTINE DE SAINT-EXUPÉRY



Compte tenu de l'évolution croissante de la fréquentation du restaurant élémentaire depuis plus de 20 ans, la commune a

fait des travaux dans l'espace cuisine de l'école élémentaire Saint-Exupéry :

- Les fours et étuves ont été regroupés dans le même espace.
- Un lave-vaisselle professionnel, plus grand et plus efficace que le précédent, a été mis en place dans la salle dédiée à la plonge. Les performances de cet appareil permettent à nos agents d'être moins exposés aux facteurs de pénibilité.

Une fontaine à eau a aussi été installée dans la salle de restauration, permettant aux enfants d'acquiescer plus d'autonomie. Ils peuvent désormais remplir seuls leur gourde ou leur verre.

ÉCOLE ET CINÉMA



Cette année, nous participons au projet « Ecole et cinéma » et on a vu un premier film : « Le cirque » de 1928, au cinéma, le mardi 7 novembre. On a découvert le personnage et l'univers de Charlie Chaplin.

Paroles de spectateurs :

Charlie est génial ! Il est drôle. Je l'adore ! *Léa*

J'ai bien aimé ce personnage avec un pantalon relâché qui fait tourner sa canne : il est courageux, sensible. *Thomas*

J'ai trouvé le film drôle, à éclater de rire ! *Benjamin*

Le film est très comique, super, mais trop court. *Paul N.*

J'ai trouvé le film très rigolo, je lui mets cinq étoiles ! *Maëlys*

Charlot était super marrant. *Mathys*

Le film était en noir et blanc et ça ne parlait pas, mais c'était bien. *Marine*

J'ai adoré le film ! *Noé, Kimberli, Daniel*

Le film était très drôle ! *Zahra*

Le film était comique avec beaucoup de gaffes. *Paul D.*

Un film drôle et impressionnant. *Sacha*

La classe de CM1-CM2, Ecole Saint-Exupéry



MAISON MÉDICALE



Comme cela a été évoqué lors de la cérémonie des vœux en début d'année 2020, la volonté de rassembler les professionnels de santé dans un même lieu est toujours intacte.

Le projet, porté par le cabinet de rééducation de M^{me} Hervé, M. Parant et M. Hubaut, ainsi que par le cabinet médical de Colombe (D^{rs} Galland, Mathey, Sallemand), se donne pour objectif d'aménager des locaux capables d'accueillir ces activités. D'une part les professionnels du territoire intéressés par le projet, et d'autre part de mettre à disposition des locaux vacants en vue de l'arrivée de nouveaux praticiens. Ces locaux de différentes surfaces sont ainsi capables de répondre au mieux aux besoins de chacun mais aussi d'encourager des espaces de réunion pour le travail collaboratif. Certains ont d'ores et déjà manifesté de l'intérêt pour le projet et rejoignent l'équipe.

A ce jour, la commune se veut en soutien et compte aider à la réalisation de ce projet. Et les semaines qui arrivent verront se préciser le calendrier de construction et de livraison.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis ce début d'année scolaire nous avons constaté une amélioration des comportements vis-à-vis du stationnement devant les différentes écoles de la commune.

Des efforts ont été observés et nous encourageons tous les concernés à maintenir cette dynamique.

Merci aux parents qui s'apprêtent à entrer sur le parking d'une école d'être attentifs aux signes que pourra faire notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), parking accessible ou non.

Dans l'hypothèse où le parking ne vous serait pas accessible, nous vous invitons à vous rendre à un parking de proximité, qui sont pour rappel :

- la Place Buisnière,

- le parking de la rue du Tram,
- le parking rue Louis Vial (10 places au-dessus de l'école élémentaire et accessible depuis la Place Buisnière).

Nous souhaitons rappeler qu'il est important de stationner sur des places réglementaires car chaque jour des véhicules se retrouvent encore en infraction.

Bien que notre agent de surveillance de la voie publique ait fait preuve de pédagogie, prochainement les véhicules qui seront en infraction et ce quelle que soit la durée du stationnement seront verbalisés (ex : stationnement en double-fil, sur la chaussée, sur les trottoirs, sur l'emplacement du car scolaire...).

Merci pour votre compréhension et à très bientôt.



TICKET CULTURE



Comme toutes les années depuis 25 ans, j'attends avec une certaine impatience non dissimulée ce début d'automne pour enfin découvrir le nouveau programme du Ticket Culture : théâtre, concert, danse, spectacle vivant, nouvelle création, découverte, partage, émotion... la culture quoi !! Et encore une fois cette 25^e programmation ne m'a pas déçu. Presque toutes les communes de la communauté ont eu droit à leur spectacle et cette année, c'est Apprieu qui a eu le privilège de clore cette édition Ticket Culture 2021 en accordant une scène ouverte, un tremplin à des jeunes talents en première partie du concert de Roblès tant attendu. Ce 27 novembre 2021, dans la majestueuse salle des Forgerons pleine à craquer, cinq jeunes artistes isérois, dont c'était la première scène pour la plupart, se sont succédés pour nous offrir et nous faire découvrir leur univers sans fard et sans paillettes, brut et authentique et surtout rempli d'émotion. « C'est ça l'esprit du Ticket Culture » me chuchote alors à l'oreille Christine Provoost (conseillère communautaire déléguée à la culture). Ne cherchez plus, nous avons les artistes de demain. Elle est là, la nouvelle génération : Lenaïg, Neenja, K. Lyces, TeeHeight et Spiritual Seven. Sois tranquille Roblès la relève musicale est assurée.

Le concert qui a suivi a mis tout le monde d'accord. Dès les premiers riffs de guitare les spectateurs ainsi que le fan club de Roblès venus nombreux, ont vite compris que rester assis sur une chaise en plastique n'allait pas être possible bien longtemps. Entre poésie rythmée, Coppa Cabana et critique sociale teintée de Rock nerveux, Roblès s'impose aujourd'hui avec sa formation de musiciens hors pair, comme l'artiste incontournable de la région.

Merci à la municipalité et à la Commission Culture pour cette grande soirée très réussie.

La Sirène

Médiathèque

REPRISE D'ACTIVITÉ À LA MÉDIATHÈQUE



La Sirène a une page Facebook : la sirene apprieu. Abonnez-vous !

Depuis la rentrée de septembre, les écoles ont pu reprendre le chemin de la médiathèque. Ce rendez-vous avait été mis entre parenthèses lors de la précédente année scolaire. Nous l'avions d'abord supprimé, puis à partir de janvier les bénévoles avaient fait le choix de se déplacer elles-mêmes dans les écoles avec des lots de livres.

En septembre, nous avons également souhaité reprendre toutes nos permanences. Malheureusement des difficultés rencontrées par certaines bénévoles (souhaitons qu'elles ne soient que temporaires) ne nous ont pas permis de poursuivre sur ce rythme. Décision a été prise de fermer la permanence du vendredi peu fréquentée et de réduire celle du mardi pour l'aligner sur l'heure de sortie des écoles. Nous espérons que cette nouvelle organisation pourra être maintenue. Nous sommes désolés de ces modifications qui rendent les permanences un peu instables. Nous essayons au mieux de vous tenir informés par l'intermédiaire du site de la commune et celui de la Fée Verte mais également en indiquant les horaires sur la porte de la médiathèque. Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles pour les permanences ou pour participer au groupe animation qui organise des temps culturels.

Contact : la.sirene@cc-bievre-est.fr

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Lundi : 10h - 12h
Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 15h - 17h45
Samedi : 10h - 12h

VENTE DE LIVRES



Suite à l'action de désherbage (action d'enlever les livres du fond) menée par les bénévoles, nous organisons une vente de livres à la médiathèque pendant la permanence du samedi 15 janvier de 10h à 12h. Vous pourrez trouver des romans adultes et jeunesse, des policiers, des livres de sciences fiction, des BD adultes et enfants et des albums. Pour se conformer aux prix appliqués par la Fée Verte, médiathèque tête de réseau,

les livres seront vendus au prix de 1 euro. Vous pouvez venir en profiter même si vous n'êtes pas abonnés, cela vous permettra de découvrir notre belle médiathèque. Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

Art'PRIEU

EXPOSITIONS



Depuis le 23 septembre, vous pouvez voir notre exposition photos en mairie et à la médiathèque et ce jusqu'au 4 janvier 2022. Le vernissage de cette exposition a eu lieu le 1^{er} octobre avec le photographe Hervé Combe. Il nous a fait part de sa satisfaction de pouvoir exposer à Apprieu, sur le territoire de la communauté de communes de Bièvre Est, lui-même habitant Renage. Nous regrettons le peu de personnes présentes à cette occasion. Il vous reste peut-être quelques jours pour aller découvrir ses très belles photos.

La prochaine exposition nous fera découvrir le pastel. Pastel à 4 mains pour 4 artistes : Françoise Philippe-Janon, Eliane Charoud, Françoise Christin et Marie Jo Roudet, élèves de Nelly Maffeis qui avait également exposé pour Art'PriEU. Le pastel est une technique datant du XV^e siècle. Elle a évolué et offre de nos jours une large palette de couleurs, sous forme de bâtonnets gras ou secs se travaillant sur divers supports papier ou bois.

Art'PRIEU présente
Pastels à 4 mains
Une exposition de
Françoise Philippe-Janon
Eliane Charoud
Françoise Christin
Marie Jo Roudet
Vernissage
11 février 2022
19h en mairie
Du 6 janvier au 29 mars
Salle du conseil de la mairie
Lundi, mercredi et samedi :
9h à 12h
Mardi, jeudi et vendredi :
9h à 12h et 15h à 17h
Médiathèque d'Apprieu

WEEK-END DE CARNETTISTES

Le groupe Art'PriEU, créé par la municipalité, accueille des bénévoles ouverts à la culture. Ce groupe a organisé sa 1^{re} rencontre de carnettistes les 23 et 24 octobre et a accueilli 240 visiteurs. Le carnettiste dessine et peint le monde, l'embellit par son talent ; paysages, rencontres fortuites tout est inspiration.

Un très beau succès pour cette première, sur laquelle Art'PriEU travaille depuis plus d'un an. Dominique Pallier, le maire a inauguré l'exposition en coupant le ruban et a ainsi lancé le salon. Parmi les carnettistes, il y avait 2 vendeurs de livres pour jeunesse (livres sur des voyages), 18 carnettistes présentant et vendant leurs livres, une vente de matériel de dessin. A la médiathèque, ont également été diffusés des films de Vincent Costarella et Jérôme Lavallée ancien Apprelan. Satisfaits de cette rencontre haute en couleur, conviviale et appréciée par les artistes et visiteurs, Art'PriEU retiendra de ce week-end la convivialité, les rencontres faites et les liens créés au sein de l'équipe.

La municipalité, partie prenante, a financé cet événement dans le but de développer la culture sur Apprieu. Elle remercie l'équipe d'Art'PriEU qui a œuvré sans compter pour que ce week-end soit une réussite. Rendez-vous est pris pour la seconde édition qui se déroulera le 22 et 23 octobre 2022 avec de nouveaux carnettistes qui viendront nous faire



rêver. Et un grand merci aux élus qui se sont déplacés pour venir découvrir ce qu'est un carnettiste.

Vous, Apprelanes et Apprelans pourquoi ne présenteriez-vous pas une page de carnet de voyage ? Voyage est un grand mot, cela peut être une journée montagne, mer, jardin, lac, une page qui fait rêver pour ainsi dire. **Exprimez vous grâce à vos photos, crayons, peinture, pastel lors de l'exposition participative de cet été.** Un rappel sera fait dans la prochaine gazette.





CAMPAGNE DÉNEIGEMENT

La saison de déneigement a débuté le 1^{er} novembre 2021 et se terminera le 30 avril 2022. Cette année, la mise en place de la campagne de déneigement a débuté à l'occasion de la 1^{re} chute de neige du dimanche 28 novembre.

Rappel :

- Il est préférable d'utiliser les grands axes privilégiés par les véhicules d'entretien
- Les routes de plaine ne sont pas considérées comme prioritaires
- Le stationnement des véhicules ne doit pas entraver le passage de la lame, ou générer des manœuvres difficiles. Il est préférable de rentrer son véhicule dans sa propriété pour permettre l'entretien de la voirie, et des trottoirs dans la mesure du possible
- Si une voiture gêne le passage ou ne permet pas un libre accès à la voie, la consigne donnée aux engins de déneigement est de ne pas passer
- Les chemins de Pierre Blanche et de Bonpertuis ne sont pas déneigés à cause des congères

La commune d'Apprieu fait et fera, comme chaque année, de son mieux pour intervenir et desservir les voies publiques d'importance selon une tournée préétablie. L'ambition étant toujours de répondre aux besoins et aux attentes de nos administrés avec une contrainte temps et des secteurs plus ou moins difficiles. Le salage s'effectue sur les montées, descentes et virages à risque. Les routes de plaines ne sont pas concernées.

Nous vous rappelons que pour répondre à l'intérêt de tous, en cas de neige ou de gelée, il est important de balayer la neige devant vos maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, conformément à l'arrêté du 5 décembre 2011 prescrivant le déneigement. En cas de verglas, il est nécessaire de jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant les habitations. Pensez également à déneiger devant votre boîte aux lettres.

Comme chaque année, nous vous recommandons la plus grande prudence et vous remercions de votre compréhension.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE



Le 27 novembre, le maire et son conseil, ainsi que les élus financeurs, les entreprises et les présidents d'associations étaient au boulodrome gymnase pour une cérémonie longtemps attendue.

La pose de la 1^{re} pierre symbolise le début de la rénovation du bâtiment. Sa construction a été lancée en 1989 par Paul Croce, maire de l'époque. Au fil du temps, il s'est dégradé et la municipalité a décidé de le rénover. Le projet a été financé à 80% par les subventions de l'Etat, représenté par Caroline Gadou la sous-préfète de l'Isère, la Région, représentée par Yannick Neuder (remplacé par Géraldine Bardin-Rabatel), le

Département, représenté par son président Jean-Pierre Barbier. S'y ajoutent les fonds parlementaires versés par les sénateurs Didier Rambaud et Michel Savin et la députée Monique Limon. Après la pose de la pierre, le maire et ses invités ont pu exprimer leurs félicitations pour le lancement de ce projet. Les associations seront bien plus à l'aise pour exercer leur activité dans ce bâtiment écologiquement performant et producteur d'électricité grâce à l'installation des panneaux photovoltaïques, en partenariat avec Beewatt.

INFORMATION : TRAVAUX RÉSEAU D'EAU POTABLE



À la suite de nombreuses casses sur le réseau d'alimentation en eau potable du chemin du Guichard entre 2020 et 2021, la commune (via sa participation active au sein du conseil syndical de la Régie des eaux) a réussi à changer la programma-

tion des investissements et a obtenu le remplacement de la conduite.

Au vu de l'importance des travaux, ils se dérouleront en 2 ou 3 tranches.

La première tranche (budget investissement 2021) est prévue pour la seconde quinzaine de janvier 2022.

Le planning officiel est en cours de finalisation entre la Régie des eaux et les entreprises intervenantes.

Nous invitons les habitants du chemin du Guichard à participer à une réunion de présentation du projet le samedi 8 Janvier 2022 à 10h en salle des Tisserands. Compte tenu du contexte sanitaire merci de venir à 1 personne par foyer.

En espérant vous voir nombreux lors de cette réunion.

REPRISE DE L'INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE



À la suite de l'arrêt de l'instruction, gratuite, des permis de construire par la DDT (service de l'état) en 2015, l'intercommunalité a créé un service mutualisé d'instruction, pour permettre aux communes de bénéficier d'un service dédié et de centraliser l'expertise du traitement de ces dossiers, qui peuvent être compliqués à constituer.

Chaque commune était libre de confier le traitement de différents dossiers d'urba-

nisme. Les coûts de ce service étant répartis sur toutes les communes adhérentes.

La commune d'APPRIEU y a adhéré et avait confié l'instruction de ses permis de construire, d'aménager et de démolir à la CCBE.

Après quelques années, et suite à différents retours, la commune a pris la décision de récupérer la totalité de l'instruction de ces dossiers à partir du 1er janvier 2022.

Ce choix nous permettra de mieux vous accompagner dans vos projets, et d'en améliorer le traitement.

De ce fait, le service urbanisme de la commune s'étoffera d'une personne supplémentaire à partir du mois de janvier 2022, et une nouvelle organisation sera mise en place.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Comme annoncé dans la précédente gazette, à partir du 1^{er} janvier 2022 vous aurez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée (informatique).

Le dépôt en ligne c'est pour vous :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de venir en mairie déposer votre dossier ou de l'envoyer en recommandé
- Une démarche plus écologique : fini les impressions de tous vos documents en X exemplaires
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes

Pour vous permettre de déposer votre dossier de façon dématérialisée, la commune, avec la CCBE, met en place un portail internet qui sera accessible sur le site de la mairie le 1^{er} Janvier.

Pour accéder à ce portail, vous pourrez utiliser vos codes impots.gouv.fr (ou assurance maladie, ou France connect...).

Seule votre identité nous sera transmise. Le logiciel vous accompagnera pour constituer votre dossier : dès la sélection du type de dossier un assistant vous guidera tout au long de la saisie des informations en fonction de la nature de votre projet, des surfaces créées ou des hauteurs de construction, ainsi que de la situation du terrain.

Ne vous inquiétez pas, il vous sera toujours possible de déposer votre dossier papier pour une demande d'autorisation d'urbanisme.

ATTENTION : si vous optez pour un dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée, SEULS LES DÉPÔTS RÉALISÉS SUR LE PORTAIL INTERNET SERONT PRIS EN COMPTE.

Toute demande déposée ailleurs que sur ce portail ne sera pas prise en compte. Par exemple : un dossier envoyé par mail à la mairie ne sera pas pris en compte.

LE MYSTÈRE EST LEVÉ



La plaque de présentation de ce monument bizarre exposé devant la mairie, qui pose question à beaucoup, est enfin installée. Vous pouvez venir la consulter pour avoir toutes les informations levant

ce mystère. C'est avec Ludovic Volo, entrepreneur sur Apprieu, que nous avons décidé de travailler pour l'installation de ce pupitre.



ZERO PHYTO AU CIMETIÈRE

Suite à la loi Labbé de 2014 (interdisant l'utilisation de pesticides) et la publication d'un décret en janvier 2021, il sera interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières à partir du 1^{er} juillet 2022.

La commune, qui n'utilise déjà plus ce type de produits sur son territoire, a fait le choix de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires dès le 1^{er} janvier 2022. Dans les faits, ces produits ne sont plus utilisés depuis septembre 2021.

La commune a engagé une réflexion sur l'engazonnement des allées du cimetière. Nous reviendrons vers vous dans une prochaine gazette pour vous donner plus d'informations sur ce projet.

L'ALEXANDRIN ET POÉSIA SUR LE JACQUIN

Un chantier assez impressionnant sur le quartier du Jacquin (54 logements) fait poser quelques questions. Voici quelques éléments de réponse : Le projet consiste en la construction de deux bâtiments de logements collectifs en accession (bâtiments A et B) abritant chacun 22 logements organisés sur 4 niveaux (R+3), de jardins privatifs en rez-de-chaussée et des stationnements nécessaires (31 box en infrastructure, 35 places en surface, dont 4 PMR).

Ce programme collectif est complété de 10 maisons individuelles (du T2 au T5). L'opération est portée par un promoteur qui a acheté le terrain et appliqué les règles du PLUI sur ce zonage du Centre-village. Précisons que 52 % des acquéreurs sont des premiers accédants, 60 % ont moins de 50 ans et 70 % proviennent d'Apprieu et de communes à moins de 30 km. La résidence Poésia, un des bâtiments collectifs, offre la possibilité d'accéder à la propriété grâce à une accession progressive et à un prix abordable (location - accession). Cette formule a fait l'objet d'un accord avec la Commune pour permettre notamment l'accession aux plus jeunes.

Les habitants des logements sortiront sur la route de Lyon dans une configuration remaniée de l'îlot central.

PENSEZ AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE DU CENTRE TECHNIQUE



Le Point d'Apport Volontaire (PAV) situé derrière le centre technique municipal et le bâtiment le Cristal n'est pas forcément connu de tous les Apprelans. Il faut dire qu'il est peu visible car un peu en retrait de la route.

Alors que les autres PAV se remplissent vite et débordent parfois, celui du centre technique est souvent à demi-rempli.

Le dépôt de déchets à côté des PAV engendre du travail supplémentaire pour les employés communaux et est passible d'amende.

N'hésitez donc pas à utiliser le PAV du centre technique pour porter vos déchets de tri.

Les élus sont bien conscients du manque de PAV sur la commune. Il est prévu pour 2022 l'installation de PAV sur le secteur de Plambois. Par ailleurs, un travail est engagé au niveau de la communauté de communes de Bièvre Est pour améliorer les collectes de déchets de tri (augmentation de la fréquence et des volumes collectés).

RECYCLONS LES MASQUES À USAGE UNIQUE

La commune d'Apprieu vous propose d'allier santé et préservation de l'environnement ! Comment ?

En mettant en place des containers pour collecter en toute sécurité les masques usagés (seulement les masques chirurgicaux à usage unique).

Vous en trouverez à la mairie, dans le sas d'entrée. Vous pouvez donc déposer vos masques usagés dans ce container plutôt que les mettre à la poubelle classique.

Il y en a également dans chaque école élémentaire publique et privée, pour les élèves et les professeurs.

Ces containers sont ensuite collectés selon un protocole sanitaire offrant toutes les garanties de sécurité. Une usine près d'Angers les transformera en granulés de polypropylène, utilisés dans la filière de la plasturgie.



Ce dispositif est proposé par RECYGO, entreprise créée par Suez et La Poste, en partenariat avec VERSOO.

Écocitoyenneté



LE BIOGAZ ALIMENTE LES BÂTIMENTS PUBLICS

6 bâtiments de la commune seront bientôt alimentés en **biométhane à hauteur de 20% minimum certifiés** par des garanties d'origine. Il s'agit de la Mairie, la salle des fêtes, la médiathèque, l'école Saint-Exupéry, le complexe sportif l'Envol et le centre technique municipal. Nous avons bénéficié d'un marché au sein d'un groupement de commandes piloté par TE38 (Territoire d'Énergie Isère). Cela permet à la commune de faire des économies d'échelle

tout en s'assurant d'un prix fixe pour une durée de 3 ans de 2022 à 2024.

→ **Compenser nos émissions de GES c'est bien** pour réduire notre impact sur le réchauffement climatique grâce à l'utilisation d'une énergie renouvelable (le biométhane) !

→ **Réduire notre consommation c'est mieux** pour réduire encore plus notre impact. L'énergie se fait déjà rare, nous devons réduire notre dépendance dès

maintenant et trouver d'autres solutions pour l'économiser.

La Mairie évalue les niveaux de consommation énergétique des bâtiments publics afin de prévoir par la suite des améliorations de leurs performances.

ETEIGNONS LA LUMIÈRE, RALLUMONS LES ÉTOILES !



contraintes d'usage et de la sécurité des citoyens.

Cette étude a montré qu'un investissement vertueux pour l'écologie est également rentable financièrement. La commune envisage d'installer des horloges astronomiques dans les armoires électriques de commande afin d'y parvenir. Les horaires d'extinction pourront être différents la semaine, le WE et certains jours fériés pour s'adapter aux besoins des Apprelans.

Vertus de l'optimisation de l'éclairage public

- Inclure la commune dans **l'environnement positif** (transition énergétique et écologique)
- **Diminuer l'empreinte carbone** de la commune en limitant la consommation d'énergie. Nous pensons aux générations futures.
- **Préserver notre santé** en respectant notre rythme biologique (cycle Jour/Nuit)
- **Préserver la biodiversité** (flore et faune). La majorité des espèces sont nocturnes ou crépusculaires et participent à l'équilibre du vivant.
- **Diminuer notre dépendance aux énergies**
- **Préserver les ressources naturelles énergétiques**
- **Diminuer la facture d'électricité** de la commune, en consommant selon notre besoin.

L'étude réalisée avec TE38 annonce une économie de l'ordre de 40 à 50 % d'économie d'énergie, avec un temps de retour sur investissement de moins d'un an.

Des communes et lotissements voisins déjà vertueux

- Le Grand Lemps depuis 2015
- Châbons depuis 2015
- Renage depuis 2016
- Chirens depuis 2018
- Oyeu plus récemment...
- De nombreuses communes en France



La réglementation a conduit naturellement les Élus d'Apprieu à réfléchir à une optimisation éclairée de l'éclairage public !

Article 41 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1 :

« Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation. »

Décision du conseil municipal

Le 25 novembre, le conseil municipal a décidé, suite à l'étude réalisée avec TE38, de proposer aux Apprelans d'aller vers l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, tout en tenant compte des



Des lotissements sur Apprieu ont pris la décision cette année d'éteindre l'éclairage une partie de la nuit. C'est une logique environnementale, ainsi que financière, qui les a guidés. Nous saluons leur volonté d'agir pour le bien-être de la faune et de la flore en premier lieu. Ils nous montrent ainsi le chemin. Nous les convierons à une réunion publique afin qu'ils nous fassent part de leur(s) motivation(s).

Apprelanes et Apprelans, vous serez conviés le premier semestre 2022 à une conférence publique sur le sujet important de l'optimisation de notre éclairage public.

REPRISE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Malgré la situation sanitaire, la plupart de nos associations ont cependant repris leurs activités sur la commune. Vous avez pu constater que les travaux de réaménagement du gymnase-boulodrome ont débuté. Cela nous a contraint à trouver des salles disponibles entre autres pour notre AGA. Sa section gym est délocalisée au gymnase de Colombe. La Boule joyeuse quant à elle est accueillie au boulodrome de la Murette. Nous espérons vous retrouver nombreux dans nos associations pour vos loisirs ainsi que dans nos manifestations qui ont pu se réaliser depuis peu. Elles ont eu un grand succès, comme notre traditionnelle fête d'automne qui a connu une fréquentation record. Notre salon

des vins, pour sa 5^e édition, a été une grande réussite, autant pour les exposants que pour l'association. Grande nouveauté de l'année, la première édition des carnettistes qui a été une découverte pour la plupart des visiteurs. Les artistes s'y sont retrouvés, rencontrés et ont pu présenter leur travail à de très nombreux appelans, mais pas seulement. Quel plaisir aussi de retrouver chaque week-end des matchs entraînants de football ou de basket sur le complexe sportif. Un grand merci à tous ces acteurs et bénévoles, sans qui rien ne serait possible, pour leur investissement et leur implication et le cœur qu'ils mettent à animer notre commune.

Nouveaux arrivants

Accueil des nouveaux arrivants dans la salle des forgerons avec la présence du conseil municipal. La plupart de nos associations étaient à nos côtés, pour une présentation de ce qu'ils font. Les nouveaux appelans qui se sont également présentés ont dit être très contents d'arriver sur notre commune.

Nous n'avons pas pu partager le pot de l'amitié dans un contexte toujours un peu compliqué mais la soirée a été appréciée de tous.



Salon vins

Le salon des vins a été encore une fois une grande réussite pour sa 5^e édition. Cela est possible grâce aux bénévoles et à leur implication.



Repas des seniors du club Bièvre Loisirs, le 26 octobre 2021

Enfin ils ont pu se retrouver autour d'un bon repas, revoir leurs amis, passer un moment convivial.

Merci à nos seniors qui répondent toujours présents à cet événement et à nos bénévoles pour l'organisation.



DÉCISIONS DU CONSEIL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 23 septembre le conseil municipal

- a adopté la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du SNE (le système National d'Enregistrement des demandes de logement social) dont la Commune d'Apprieu. Cette convention rappelle les droits et les devoirs de chacun. Les familles à la recherche d'un logement doivent d'abord déposer un dossier de demande de logement social, soit auprès de la Communauté de communes de Bièvre-Est, soit auprès d'un bailleur. Les dossiers de demande peuvent être retirés en mairie d'Apprieu.

- a formulé un avis favorable sur l'extension de la plateforme logistique Logirives sur la commune de Rives. La commune se situant dans le rayon d'un kilomètre du projet, le conseil était appelé à émettre son avis. Cet avis a été assorti de remarques :

- sur l'optimisation de l'utilisation des eaux pluviales dans le fonctionnement de la plateforme pour ne pas avoir d'impact sur la ressource en eau potable du territoire
 - sur la plantation de haies et d'arbres pour favoriser la biodiversité
 - sur la réduction de la pollution lumineuse en appliquant et respectant la réglementation en vigueur
 - sur l'aménagement de clôtures perméables pour laisser passer la faune.
- a accepté la convention de mise à disposition du boulodrome de La Murette à la commune d'Apprieu pour l'association La Boule Joyeuse durant les travaux du Gymnase Boulodrome de la Commune. Elle peut ainsi occuper le boulodrome de La

Murette, tous les mercredi après-midi de 14h à 18h d'octobre à avril (sauf vacances scolaires de Noël) contre une participation financière de 1500 euros/an de la commune d'Apprieu.

Lors de la séance du 21 octobre le conseil municipal

- a décidé d'adhérer au contrat cadre de fourniture de titres restaurant pour les agents de la Commune mis en place par le centre de gestion. La valeur faciale du titre restaurant est fixée à 6 euros et la participation de la commune à 50% de cette valeur faciale.

- a autorisé M. le Maire à procéder à l'acquisition de deux parcelles boisées (au prix de 570,60 euros) afin d'assurer la préservation de ce foncier en nature de bois et forêt et de poursuivre les enjeux caractérisant la forêt communale, gérée par l'ONF.

- a sollicité l'aide de la Communauté de Communes de Bièvre Est pour l'organisation d'un spectacle de la médiathèque. Le montant de cette subvention est plafonné à 500 euros dans la limite de 80% de financement du projet.

- a validé l'appel à projet Environnement 2021-2022 à destination des écoles de la commune d'Apprieu. La commune souhaite s'associer aux initiatives qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de notre environnement par les jeunes du village. Aussi, elle a décidé d'aider financièrement les Projets d'Education au Développement Durable et à l'Environnement émanant des écoles de la commune qui présenteront un intérêt pour les enfants et pour la collectivité.

- a approuvé une subvention exception-

nelle de 1000 euros à l'association Chaud Les Pattes pour l'aider à financer la location d'un chapiteau pour l'organisation de son salon des vins. En raison des travaux du Boulodrome-Gymnase, la commune a exceptionnellement affecté L'Envol pour cette manifestation mais la restauration n'y étant pas possible, l'association a dû louer un chapiteau.

Lors de la séance du 25 novembre le conseil municipal

- a décidé de conventionner avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants sur le domaine public. Cette démarche a débuté en 2015 et pour 2022 l'engagement est de stériliser 30 chats pour un coût restant à charge de la commune de 1050 euros.

- a instauré un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en remplacement du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune. Ce régime indemnitaire se compose de la part obligatoire, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (l'IFSE) et d'une part facultative, le complément indemnitaire annuel (CIA) lié à la manière de servir de l'agent.

- a autorisé M. le Maire à signer la convention de groupement de commande avec la commune de St Blaise du Buis dans le cadre du marché d'évaluation et de programmation de l'ENS Côte Manin. Le plan de gestion 2016-2020 est arrivé à échéance et il est nécessaire de procéder à son évaluation pour à terme actualiser le plan de gestion de l'ENS pour 10 ans (2023-2032).

EXPOSITION PARTICIPATIVE « EMPREINTES DE PATRIMOINE » ÉTÉ 2022 - APPEL À PROJETS

Cet appel à projets a pour vocation de réunir des œuvres d'artistes différents autour d'un thème et d'œuvres originales. Cette année le thème est en relation avec le patrimoine bâti du territoire de Bièvre Est. Les œuvres attendues peuvent être de tous types : peintures, photos, sculptures, maquettes, compositions plastiques,... Elles devront rendre compte du patrimoine architectural et bâti : usines, monuments, habitations,...

Un jury choisira dans l'ensemble des œuvres proposées ce qui sera exposé à la Fée verte ou dans les bibliothèques du réseau ou dans les mairies des communes ne disposant pas de bibliothèque ou de médiathèque.

Critères de sélection :

- 1- Originalité
- 2- Qualité artistique et culturelle
- 3- Possibilité d'accrochage à la médiathèque (critères de sécurité et de conservation, nombre de panneaux ou d'objets en accord avec les surfaces d'accrochage ou d'exposition)

Peut candidater :

- un artiste,
- un collectif d'artistes,
- une association,
- une collectivité.

Les candidatures issues de la communauté de communes de Bièvre Est seront privilégiées.

Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 31 mars, le jury délibèrera en avril et l'exposition se tiendra du 9 juillet au 3 septembre 2022,

Pour avoir toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier, rendez-vous sur le site de La Fée Verte.



OUVERTURE DU PÔLE PETITE ENFANCE



Les travaux du Pôle Petite Enfance sont arrivés à leur terme. La crèche Bidibulles a pu prendre place dans ses nouveaux

locaux le 13 décembre 2021 après une longue période d'installation dans les locaux du Siège de la communauté de

communes. Dans un premier temps, ce sont les enfants déjà présents dans la structure qui ont pu être accueillis ainsi que le personnel nouvellement recruté. Les nouveaux locaux permettant d'accueillir plus d'enfants (36 places au lieu de 24 auparavant), les nouveaux inscrits sont accueillis dans la structure à partir du 3 janvier 2022.

Ce Pôle Petite Enfance, inscrit dans le projet de territoire de la communauté de communes, regroupe 3 pôles : la crèche, le relais petite enfance destiné aux animatrices du relais petite enfance (ex-RAM) et un lieu d'accueil enfants/parents, dans un bâtiment de 900 m², spécialement conçu à cet effet.

L'objectif de ce Pôle Petite enfance est de regrouper et de renforcer la qualité des équipements mis à disposition des enfants, des familles et de l'ensemble du personnel de l'enfance.



HALLOWEEN À PLAMBOIS

Cette année encore, Plambois s'est transformé en rue de l'horreur, et du rire, pour Halloween. Les habitants ont rivalisé d'idées et de mises en scène pour effrayer petits et grands. Vous avez été très nombreux à venir profiter du chaleureux accueil des plambois. Plus de 200 selon les riverains. Quel succès ! Bravo et merci à Michèle et tous les voisins pour cette belle soirée festive. À l'an prochain, si vous osez revenir...



COLIS DES SAGES

En 2021, comme en 2020, le CCAS a organisé la distribution des colis de Noël aux aînés de plus de 70 ans de la commune, le week-end du 18/19 décembre.

D'autres anciens ont préféré faire don du montant équivalent, dons qui seront attribués à des associations locales de solida-

rité par décision du prochain conseil d'administration.

Pour compléter les colis et permettre un moment de convivialité, le CCAS proposera un spectacle le 28 janvier suivi du verre de l'amitié, à condition bien sûr que le contexte sanitaire le permette.





Grace à vous et à votre participation, la vente de paëlla a été une grande réussite et nous espérons que vous vous êtes régalés en la dégustant ! Nous tenions particulièrement à remercier pour leur gentillesse et leur générosité, Valérie Brochier, notre traiteur de Renage, Gérald et Kon-déalo, du bar tabac d'Apprieu. Merci à tous. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.



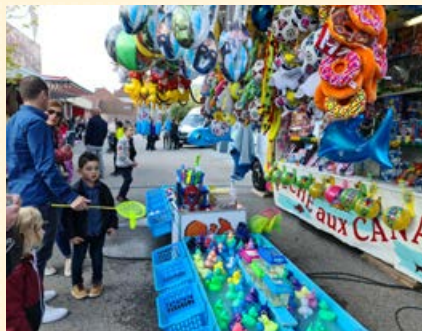
LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST

QUOI DE NEUF À LA FABRIQUE?

- Signalons la fin des Paniers Apprelans. Après 18 mois, énergivores pour l'association, le marché impulsé par la prise de conscience liée aux différents confinements n'est pas reparti à la rentrée. Le cercle qui s'en occupe a décidé de se transformer pour organiser des animations ponctuelles comme des collectes solidaires.
 - Nous avons mené l'opération Racine Club avec la Ferme des Amaryllis consistant à semer des racines à destination de la Fabrique. Bilan : un couvert végétal respectueux de la terre pour la ferme et environ 600 kg de légumes récoltés pour les associations solidaires.
 - Enfin, le cercle des bricoleurs a réalisé 4 hôtels à insectes. Ils iront à l'école Saint-Exupéry, à l'école Saint Pierre et sur le jardin partagé. Les enfants les rempliront avec leurs enseignants.
- Envie de participer ? Écrivez-nous : lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com

UNE BELLE FÊTE D'AUTOMNE

Dimanche 10 octobre, le comité des fêtes a organisé une fête d'automne bien agréable. Le beau temps étant de la partie, la journée s'est révélée très festive. Festive et gourmande bien sûr. Diots, châtaignes du comité, ainsi que les produits d'automne proposés par les producteurs ont régalé les nombreux visiteurs. Sur la place, les apprelans se sont amusés dans les différents manèges. Marcel Bonnat et les membres actifs du comité des fêtes, aidés de quelques fidèles bénévoles, se sont dépensés sans compter pour faire de cette journée une belle réussite dont tout le monde a pu profiter.



L'équipe du Sou des Ecoles Laïques d'Apprieu vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2022 !

Après le succès de son 27^e pucier et sa vente de chocolats et de miel en décembre 2021, le Sou des écoles organise ces prochains mois :
- Le carnaval avec défilé et embrasement de M. Carnaval le samedi 5 février 2022 avec de belles animations au programme.

- La vente de comté le 15 avril 2022
- Et la traditionnelle kermesse de fin d'année scolaire en juillet 2022 !

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901 qui récolte des fonds pour financer spectacles, sorties et autres projets pour vos enfants. Une aide ponctuelle pour le pucier, le carnaval ou la kermesse est vraiment primordiale. Si vous souhaitez nous aider pour certaines manifestations, vous pouvez vous faire connaître en nous envoyant un mail à : soudesecolesapprieu@gmail.com

Une petite participation de chacun peut faire la différence, on compte sur vous !

Venez suivre l'ensemble de nos manifestations sur la page Facebook : SouDesEcolesApprieu

UN GARS UNE FILLE



L'association Un Gars Une Fille est une association musicale créée en mars 2001.

Elle a pour objet de :

- Promouvoir et diffuser la musique
- Dispenser la formation musicale : chant, solfège et instrument musical.
- Permettre à tout musicien, musicienne, chanteur, chanteuse, de se produire en public.

L'association œuvre aussi pour différentes causes sociales et aussi pour des actions de solidarité en offrant notamment des animations musicales auprès des personnes en difficulté.

Nous préparons pour décembre un programme spécial avec des musiques et chants de Noël. Nous serons notamment le 17 décembre à l'IME de Meylan pour des élèves polyhandicapés et le 20 décembre à la Maison de l'Autonomie de Claix gérée par le CCAS.

Nous animons entre autres des après-midi musette et thés dansants avec de vrais musiciens au saxophone et accordéon.

Renseignements :

Christian Donat 212 Route de Lyon à Apprieu
assoc1gars1fille@aol.com - 06 73 53 49 52



Prenez date du Vendredi 4 février 2022, la Musique des Terres-Froides vous attendra pour son traditionnel et sympathique concours de belote. Comme d'habitude nous primerons chaque doublette, avec un très beau cadeau aux gagnants du concours ! Pas évident de prévoir les conditions sanitaires aujourd'hui, mais nous nous adapterons en fonction de la situation le moment venu. Meilleurs vœux de bonne santé à tous pour 2022, et que vive la musique !

Vendredi 4 février 2022

— APPRIEU —
Salle des Forgerons

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par La Musique Des Terres-Froides



Inscriptions 20h - Début des parties 20h30

PÂTISSERIES ET BUVETTE

Renseignements au 04.76.06.51.57 / 04.76.55.82.81

Masque et Pass Sanitaire obligatoires



Le plaisir de se retrouver

Nous sommes ravis d'avoir pu reprendre nos activités comme « avant ».

Toutes nos sections sont ouvertes : course, marche rapide et randonnée et plusieurs nouveaux coureurs et marcheurs sont venus nous rejoindre.

Notre 5^e Salon des vins et de la gastronomie qui s'est déroulé les 20 et 21 novembre a permis aux exposants,

bénévoles et visiteurs de se retrouver après 2 ans. L'affluence a été un peu plus faible qu'en 2019 (année record) mais l'ambiance était là et les exposants satisfaits.

Notre prochain évènement : le Trail des Tortues Joggeuses les 11 et 12 juin 2022.

N'hésitez pas à prendre contact par mail (chaudespattes@gmail.com) ou venir lors de nos entraînements pour nous rencontrer.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : www.chaudespattes.fr et notre page Facebook : [chaudespattes](https://www.facebook.com/chaudespattes)



Le Club Terres Froides Basket remercie tout d'abord ses partenaires et licenciés pour leur soutien et leur fidélité.

Cette année, le club a mis en place le pédibus, sur les communes d'Apprieu, Colombe et Le Grand Lemps afin de permettre aux enfants de l'école primaire de pouvoir s'entraîner dans le gymnase de leur commune. Cette formule est appréciée des enfants et des parents.

Nous avons créé une section U4/U5. Cette séance, où les parents s'entraînent avec leurs enfants est un moyen ludique de contribuer à la construction de la motricité fine de votre enfant, mais aussi et avant tout de passer un bon moment en famille. Inscription possible jusqu'en janvier.

Evènement à venir : LOTO le 22 janvier 2022 à la Grange à Le Grand Lemps.

Le prochain stage basket aura lieu durant les vacances d'hiver, du 12 au 28 février. Deux formules : le multi-activités pour les plus jeunes, de 7 à 13 ans, et le performance pour les 13 ans et plus.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et sur : www.terresfroidesbasket.com.



Après 18 mois d'absence sur les terrains de boules, reprise du championnat de l'isère des AS, pour l'équipe féminine d'Apprieu avec un effectif stable, un départ mais retour d'une joueuse. Nous espérons passer une saison placée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles





L'assemblée générale du 15 octobre a vu Guy Mounac renouveler son mandat de Président ainsi que Laurence Colin son poste de Secrétaire.

Thomas Chol quitte son poste de Trésorier qui est repris par Philippe Arzac à qui nous souhaitons la bienvenue.

La saison 2021/2022 bat son plein : Workshop#1 a déjà eu le plaisir de se produire en public lors du cyclo-cross de Monferrat qui s'est tenu le 10 octobre.

Vendredi 10 décembre, Muzik'App a fait des crêpes pour le Téléthon aux côtés du comité des fêtes d'Apprieu.

Samedi 18 décembre aura lieu le goûter de Noël durant lequel nos jeunes élèves offriront un mini récital à leurs parents.

Deux autres grands événements sont en préparation : un concert « LIVE » sur le mois de mars et notre fête de la musique le 18 juin Place BuiSSIère avec une tête d'affiche qui nous emmènera sur son île avec ses musiques chaloupées!

Toute l'équipe vous souhaite une belle année Muzik'Appienne !



Chers amis, nous vous souhaitons tous nos vœux de Santé et de Bonheur !

Voici le bilan de l'année 2021 :

- 460 dons prévus sur mon

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

- 437 présentés
- 390 prélevés, soit 180 litres de sang !
- 47 donneurs refusés

Bravo aux fidèles donneurs et aux 18 nouveaux !

Nous constatons une légère baisse des dons en 2021 due en partie au nombre de refusés qui augmente, ceci afin de garantir la sécurité du donneur et du receveur.

Et si nous nous fixions l'objectif de 200 litres de sang prélevés cette année ?

Nous comptons sur vous en 2022, les

malades ont besoin de nous !

Venez nous rejoindre lors de la prochaine collecte de sang le 24 janvier à Apprieu.

Nous vous proposons de garder vos enfants pendant votre don. N'hésitez pas !

Amicalement, Roland RIOUX.

Donner son sang, c'est sauver des vies.



Prenez rdv depuis ce QR code



Au HBTF : Un premier trimestre qui tient toutes ses promesses

Malgré la situation sanitaire incertaine en ce début de saison, le Hand Bièvre Terres Froides a pu répondre présent pour l'ensemble des collectifs pour une reprise très attendue.

Les week-ends s'enchaînent et chaque match, en déplacement ou à domicile, est un challenge. Dans la victoire ou la défaite, tous tirent les leçons des entraînements et exercices proposés, dans la cohésion d'équipe et l'envie de progresser.

Si les joueurs ont retrouvé avec beau-

coup d'enthousiasme et de motivation les terrains de handball, les dirigeants et encadrants ont, quant à eux, travaillé dur durant l'été afin d'assurer une rentrée sportive sereine à ses licenciés et préparer sa traditionnelle soirée diots !

Cette manifestation aura été l'événement phare de cette fin d'année 2021 : les diots ont été, très vite, victimes de leur succès ! A noter dans vos agendas les prochains rendez-vous pour 2022 : le Loto le 27 février et la St Patrick le 18 mars !



Un nouveau souffle pour le Motocross du RTF38 Apprieu, Delphine Vial, élue présidente de l'association et son

équipe souhaitent dynamiser le motoclub en alliant sécurité, passion du sport et convivialité.

Nous espérons que ce travail fera (re)venir les passionnés de motocross des alentours.

Le motoclub accueille les enfants dès 6 ans sur un terrain qui leur est réservé.

Les ados et adultes ont à leur disposition un grand terrain pour parfaire leur technique et surtout se faire plaisir !

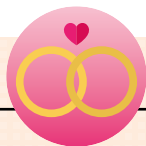
Des stages d'entraînement/perfectionnement sont organisés sur l'année par des intervenants diplômés d'Etat.

Il y en a pour tout le monde au RTF38 !

Tarifs Adhésion annuelle : 120€/adulte & 60€/enfant - tarif dégressif par famille.

Licence FFM obligatoire

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook @ rtf38Apprieu.



PACS

MANGEOLLE Marc et FARNOUX Pauline :
3 Juillet 2021

VINAULT Benjamin et BOUVIER Marie-Line :
23 Octobre 2021

ALCAIDE ROEYGENS Killian et DENIS Alice :
5 Novembre 2021



NAISSANCES ET BAPTÊMES

CAILLAT Naëlie : 9 Septembre 2021

SUC Charlie : 20 Septembre 2021

LACAGNINA Hugo : 16 Octobre 2021

VINAULT Timéo : 18 Octobre 2021

PELLAT Hanaé - 27 Octobre 2021

PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

C'était un engagement fort de notre programme, nous y tenions particulièrement et d'autant plus au regard du contexte sanitaire et des conséquences de l'année 2020 sur l'apprentissage des enfants. L'accompagnement aux devoirs a repris durant ce 1er

trimestre grâce à l'engagement de 5 intervenants. Ce sont plus d'une quarantaine d'enfants, sur le conseil des enseignants de l'École Saint-Exupéry, qui bénéficient des Ateliers du soir les lundis et jeudis pour une approche différente et complémentaire de l'ap-

prentissage. Merci aux intervenants, aux Professeurs des Écoles, à Agnès Varnieu adjointe et Blandine Vignon Conseillère déléguée en charge de ce programme.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Nous avons une pensée particulière pour Gaspard Forest, Grenoblois décédé il y a quelques jours à l'âge de 34 ans. Nous avons eu la chance d'échanger avec lui sur son engagement écologique, de l'accompagner sur les bords de la Fure dans une de ses actions de dépollution et ainsi signer

son « Pacte dépollution rivières ». Gaspard aura été un vrai lanceur d'alerte sur la pollution des cours d'eau, il avait compris très tôt que cette ressource nous est précieuse. Nous continuerons à promouvoir son action et espérons que celle-ci sera reprise par d'autres. La municipalité, la commu-

nauté de commune et nous citoyens devons rester vigilants et tout mettre en œuvre pour préserver nos cours d'eau. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Jean-Charles Genin, Paulette Roure





❄ JANVIER

8 et 9	TFB	Match - Journées	L'Envol
15 et 16	TFB	Match - Journées	L'Envol
22	Volley	Match - 14h à 18h30	L'Envol
22 et 23	TFB	Match - À partir 18h30	L'Envol
24	Don du sang	Collecte - 16h à 19h30	Salle des Forgerons
28	CCAS	Spectacle à partir de 17h	Salle des Forgerons
29 et 30	TFB	Match - 19h	L'Envol

🎉 FÉVRIER

4	Musique Terres Froides	Concours de belote - 20h	Salle des Forgerons
5	Sou des Écoles	Carnaval - Journée	Salle des Forgerons
5 et 6	TFB	Match - Journées	L'Envol
15	Bièvre Loisirs	Concours de belote - 9h - 18h	Salle des Forgerons
14 au 18 ou 21 au 25	TFB	Stage - 19h	L'Envol
19	Amicale du Rivier	Soirée	Salle des Forgerons
26 et 27	TFB	Match + Concours Playstation le 27 à 19h	L'Envol

🌱 MARS

4, 5 et 6	ACCA	Matinée diots	Salle des Tisserands
5	Muzik'App	Concert	Salle des Forgerons
5 et 6	TFB	Match - 19h	L'Envol
12	APEL St-Pierre	Soirée dansante - 19h	Salle des Forgerons
12 et 13	TFB	Match	L'Envol
13	Amicale du Rivier	Tête de veau - Journée	Rivier
19	Amicale du Don du Sang	Pucier ou théâtre	Grange Buisnière
19 et 20	TFB	Match - 19h	L'Envol
26	LCA	Soirée bénévoles	Salle des Forgerons
26 et 27	TFB	Match	L'Envol

Manifestations sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire lié au Covid-19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

